

Au nom de la Chambre des communes, je présente à Votre Honneur le projet de loi suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1962.

A ce projet de loi, je prie humblement Votre Honneur de donner la sanction royale.

Il plaît au député du Gouverneur général de donner la sanction royale audit projet de loi.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à l'honorable député du Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'AJOURNEMENT

Autorisation ayant été obtenue de revenir à l'appel des motions.

L'honorable M. Brunt: Honorables sénateurs, je propose, avec l'assentiment du Sénat, qu'à la fin de la séance d'aujourd'hui le Sénat s'ajourne jusqu'au jeudi 14 septembre 1961, à trois heures de l'après-midi.

(La motion est agréée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au jeudi 14 septembre 1961, à trois heures de l'après-midi.